

Image not found or type unknown



Résiliation de contrat dans l'armée de terre

Par **ludo53**, le **01/10/2010 à 08:12**

Bonjour,rnrnje suis engager volontaire depuis biento 6 ans, mon contrat ce termine en 2013 mais je ne souhaite plus retourner dans mon régiment actuel, comment je peux faire pour demissionner sans y retourner, je sais que je dois faire une résiliation de contrat mais celà va prendre des mois et des mois la ou je suis, je voudrais pouvoir partir sans me rendre au regiment et leur expliquer pourquoi je veux partir.rnrnrnmerci de votre comprehension et de bien vouloir me répondre

Par **Nightkiller**, le **07/10/2010 à 21:44**

On est dans la meme galere , je ne veux plus y retourner , je suis actuellement en arret , pour depression